



DEMANDE DE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS SANITAIRES PRIVEES D'EVACUATION DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES INSTALLATIONS EXISTANTES

N°dossier SEA :

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) Monsieur, Madame, Mademoiselle, Maître(s),⁽¹⁾

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TEL :
(fixe et/ou port)

FAX :

@ :

Agissant en qualité de : PROPRIETAIRE MANDATAIRE (*dûment habilité à régler les dépenses afférentes*)

V/REF. DOSSIER :

Sollicite l'établissement d'un diagnostic de l'assainissement existant ⁽²⁾ au sein de la propriété sise :

ADRESSE :

BAT, ESC, APT, ETAGE... :

COMMUNE :

PROPRIETE ALIMENTEE EN EAU :

OUI

NON

TYPE DE CONSTRUCTION (PAVILLON, COLLECTIF, COMMERCES...) :

NOMBRE D'ETAGES :

REFERENCES CADASTRALES :

1. Origine de la demande de contrôle

MUTATION DE LA PROPRIETE (*vente, échange, cession de bail...*)

AUTRE :

2. Référence de la personne à contacter pour la prise d'un rendez-vous de contrôle

(*si différente du demandeur*) :

NOM/PRENOM :

TEL :
(fixe et/ou port)

FAX :

@ :

PROPRIETAIRE (*si différent du demandeur*)

NOM/PRENOM :

ADRESSE :

S'il s'agit d'une copropriété, références du syndic :

NOM :

TEL :

ADRESSE :

Pièces à joindre pour les demandes émanant de professionnels (notaires, géomètres, agences immobilières...) : Plans de cadastre et de situation

⁽¹⁾ Mettre une X dans les correspondantes

⁽²⁾ Dans le cadre de l'assainissement collectif, pour une nouvelle construction ou un nouveau raccordement, se reporter au formulaire « Raccordement neuf »

Lors de la visite, le propriétaire doit veiller à :

- ❖ **Fournir les éléments nécessaires au diagnostic**, tels qu'un plan de l'assainissement existant et pour l'assainissement non collectif : volume des ouvrages, date d'installation, certificat d'entretien...
- ❖ **Garantir l'accès aux ouvrages en dégageant les regards de visite**

Déclaration du demandeur

A) Je confirme avoir pris connaissance des conditions financières de réalisation du diagnostic :

PRESTATION	RENSEIGNEMENTS DELIVRES	COUT 2012 (HT)*
Contrôle de conformité pour 1 bâtiment, avec visite de terrain d'une durée maximum d'1h30	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la gestion des eaux usées et de la destination des eaux pluviales 	159,32 €
Contre-visite	<ul style="list-style-type: none"> • Visite permettant de constater la mise en conformité d'anomalies soulignées lors de la visite précédente 	79,66 €
Instruction avec «visite terrain» mais impossibilité de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement pour visite qui s'avère impossible en raison de contraintes fortes (exemple en matière d'assainissement collectif : sans alimentation en eau et distances de raccordement importantes) 	53,11 €
Instruction sans « visite terrain »	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise des résultats d'un contrôle déjà réalisé si validité non dépassée 	16,99 €

**Tarifs actualisables chaque année - soumis à TVA 19,6% pour l'assainissement collectif
TVA 7 % pour l'assainissement non collectif*

La réalisation d'un **contrôle complet des installations d'assainissement est obligatoire lors des mutations** afin de statuer sur le caractère conforme du bien.

B) Je m'engage à :

- Payer le coût du contrôle, sur réception du titre de recette de la Trésorerie Principale Municipale ;
- Noter que ce coût sera majoré, en cas d'absence non signalée au rendez-vous, de refus d'accès aux installations privées, d'impossibilité de diagnostic par absence d'eau non signalée ou tout autre raison qui entraînerait la nécessité d'un deuxième rendez-vous. Le montant additionné au coût de contrôle, sera calculé sur le temps supplémentaire passé par les agents (coûts horaires correspondant au déplacement + attente et éventuel temps passé par l'assistance administrative).

DATE :

SIGNATURE :